

FICHE D'INSCRIPTION 2015 SESSION DE FORMATION D'AMELIORATIONS DSI/RTQ

Une fiche par participant à imprimer, compléter et faire viser par votre ligue puis
à adresser au plus tard 2 semaines avant la session choisie à
ENVSN – Le Beg Rohu – 56510 ST PIERRE QUIBERON – à l'attention de Françoise GUILLAUME
Pour toute information complémentaire : secretariat.formation@envsn.sports.gouv.fr – Tél. 02 97 30 30 43
Toutes les informations demandées doivent être renseignées faute de quoi votre inscription ne peut être acceptée

Je souhaite m'inscrire à la FORMATION D'AMELIORATIONS DSI/RTQ
SESSION : du lundi 9 au mercredi 11 mars 2015 à l'ENVSN

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom – Prénom : N° Licence FFVoile :
 Courriel : @ Cellulaire :
 Adresse postale :

 Code postal : Ville :
 Fonction : Date naissance :
 Qualification professionnelle actuelle : (cochez 1 seule case)
 I- Ouvrier Non Qualifié III- Employé V- Ingénieur, cadre VII- Dirigeant bénévole
 II- Ouvrier Qualifié IV- Technicien VI- Dirigeant salarié

PRÉREQUIS OBLIGATOIRES

Licence FFVoile à jour au moment de l'inscription de la formation
 Accord obligatoire de la Ligue de voile de
 Nom, prénom
 Date : Signature :

Tampon ligue



HÉBERGEMENT & RESTAURATION

- 43,80€ / jour Pension complète au Bâtiment Régate
- 48,90€ / jour Pension complète au Bâtiment Croisière
- 11,80€ / jour Repas sans hébergement

A réception de la présente fiche d'inscription, l'ENVSN vous adressera par courriel une fiche de réservation sur laquelle vous préciserez vos besoins en repas et nuitées. En retour, vous recevrez un devis, pour signature. L'ENVSN établira ensuite une facture afin que votre employeur puisse, le cas échéant, demander le remboursement des frais d'hébergement par l'OPCA auquel sont versées les contributions.

.../...



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

FICHE D'INSCRIPTION 2015 SESSION DE FORMATION D'AMELIORATIONS DSI/RTQ (SUITE)

INFORMATIONS EMPLOYEUR

Nom du club ou de l'employeur : N° Club FFVoile :
Adresse postale :
Code postal Ville.
N° SIRET

CONDITIONS DE RÈGLEMENT
DES COÛTS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION (24 HEURES / 3 JOURS)
FRAIS ANNEXES (DÉPLACEMENT, HÉBERGEMENT ET RESTAURATION)

Participation financière aux coûts pédagogiques, documentation incluse Formation amélioration DSI/RTQ (9,30 € x 24 heures) : 223,20 €
--

Les frais de déplacement sont à la charge du bénéficiaire, de son employeur ou de sa ligue.
Les frais de séjour et les frais pédagogiques de la formation Améliorations DSI/RTQ doivent être réglés directement par l'employeur, la ligue ou, à défaut, le bénéficiaire lui-même auprès de l'ENVSN, coordinateur de la formation, ou du prestataire.

DÉSISTEMENT

En cas de désistement (hors cas de force majeure) intervenant dans le mois précédant l'action de formation un forfait incompressible de 30% du total des frais peut être réclamé. Ce montant peut s'élever à 50% si le désistement intervient dans les 3 jours précédant le début de l'action de formation. Au-delà, la totalité des frais non récupérables pourra être réclamée.

Demandeur mandaté : Nom-Prénom
Fonction :
Fait à , le

SIGNATURE valant engagement des frais annexes et pédagogiques dans les conditions précisées ci-dessus.